http://levenissian.fr/NonCasseTravail



Face à la casse sociale programmée par Macron, construisons la résistance !

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : dimanche 2 juillet 2017

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Le Président Macron l'a annoncé, il veut aller vite pour faire passer ses mauvaises mesures. Premier objectif : détruire le code du travail en allant encore plus loin que la Loi El Khomri que nous avons combattu ensemble il y a un an.

Bien que disposant d'une très confortable majorité à l'Assemblée Nationale, il veut couper court à tout débat en décidant par ordonnances. C'est pour cela qu'il va faire voter au parlement une loi d'habilitation qui lui donnera tous les pouvoirs pour promulguer ses mauvaises mesures sans en référer aux députés

Ce déni de démocratie lui permettra de faire passer de très mauvaises mesures pour les salariés :

- Généralisation des dérogations à la Loi d'entreprises ou d'accords de branche pour baisser les salaires ou dégrader les conditions de travail
- Plafonnement des dommages et intérêts versés aux prudhommes en cas de licenciements
- Fusion des instances représentatives du personnel pour affaiblir la protection des salariés
- Autorisation des référendums d'entreprise à l'initiatve des employeurs pour valider par le chantage sur les salariés des accords minoritaires avec les organisations syndicales.

Pour ce gouvernement, les vacances ne sont pas faites pour se reposer mais pour casser toutes les protections sociales. Rien d'étonnant car le patronat siège en direct à Matignon, notamment avec la ministre du travail, Muriel Pénicaud, ancienne DRH du groupe Danone.

Si ce gouvernement brise la résistance sur le code du travail, il ouvrira très vite à la rentrée ses autres chantiers, ceux de la casse de la sécurité sociale et de la retraite. En même temps qu'il vide de tout contenu démocratique les institutions, et généralisera les métropoles contre nos communes.

Il n'y a pas de temps à perdre pour réagir ensemble. Nous proposons une première initiative le jour du vote des ordonnances à l'assemblée.

Comprendre, s'organiser, résister

Nous proposons une première initiative, le jour du vote des ordonnances à l'assemblée
rencontre d'information, d'action et de travail

Mercredi 5 juillet à 12h

Salle Rivat
Maison du peuple boulevard Laurent Gerin
en présence d'élus et de militants

Copyright © Le Vénissian

Pour des mesures de progrès social, pour l'emploi :

- Hausse du SMIC à 1800 euros, hausse des pensions et minima sociaux
- Mise en oeuvre effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec pénalités financières pour les entreprises non respectueuses
- réduction du temps de travail à 32h
- Retraite à 60 ans avec un taux de remplacement à 75 %
- Code du travail simplifié respectant la hiérarchie des normes, renforçant les droits et la représentation des salariés
- Développement des droits des salariés
- Loi d'amnistie pour les représentants des salariés
- Plan de reconquête et de développement de l'industrie conjuguant développement technologique et emplois avec préservation de l'environnement
- Plan de développement et de reconquête des services publics pour l'égalité territoriale

Conditionner les aides publics à la création d'emplois stables et durables en CDI



Copyright © Le Vénissian